



Bienvenue au Congrès de Quimper !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Frelon asiatique, le retour

Ce redoutable prédateur est à nouveau présent dans de nombreuses régions de France, créant de graves dommages dans les ruchers. Non seulement des abeilles sont dévorées mais, étant stressées, elles

ne sortent quasiment plus. Dès lors, elles ne butinent plus nectar et pollen, pourtant indispensables à la reine pour pondre des abeilles d'hiver en quantité suffisante pour permettre à la colonie de survivre jusqu'au printemps dans de bonnes conditions. En revanche, nous ne sommes que mi-septembre et il n'est plus seul... Notre frelon autochtone *Vespa crabro* est en concurrence effrénée avec lui et participe de plus en plus souvent au carnage.

En effet, devant les ruches les deux sont présents, se bousculent ou se pourchassent avec frénésie. Ce n'est pas de bon augure pour nos avettes qui sont toujours plus stressées. Il est temps de se rappeler et de mettre en œuvre le plan de lutte à l'échelle de la collectivité que nous avons déjà préconisé. Préparons d'ores et déjà la prochaine saison pour réduire l'impact de ces terribles prédateurs.

Pour ceux qui n'ont pas piégé ce printemps, il faut agir sans délai et intervenir sur deux plans :

- En premier lieu, sensibiliser et informer la population sur la présence et les méfaits du frelon. Comme la saison se termine, nous avons un peu plus de temps en tant qu'apiculteur à consacrer à cette information indispensable. Les réunions publiques organisées avec les élus, les agriculteurs, la chambre d'agriculture régionale et la presse locale sont un bon moyen de sensibilisation.

- En second lieu, préparer pendant l'hiver la coordination du piégeage de printemps qui doit être très encadrée pour être efficace afin de diminuer le nombre de nids, protéger les ruchers ainsi que les cultures fruitières, les étals sur les marchés (poissonnerie, boulangerie, pâtisserie, fruits, etc.).

Ne perdons pas de temps, si vous avez besoin de support papier, Power Point pédagogique et explicatif, le guide pratique sur le frelon asiatique, édité par l'UNAF, est à votre disposition moyennant quelques euros.

Selon les régions, il faudrait être en ordre de marche dès le mois de mars et attendre que les températures atteignent environ 17 °C pour mettre en place le piégeage, car c'est à ce moment-là que les fondatrices sont les plus vulnérables.



Étiquetage CITEO

En 2017, CITEO a pris le relais d'Eco-Emballages. Applicable au plus tard le 9 mars 2023, un nouvel étiquetage relatif au tri des emballages doit désormais apparaître sur vos pots de miel et autres produits apicoles.

Pour vous faciliter la tâche, dans le cadre du contrat collectif

de l'UNAF, la licence d'utilisation « Info Tri » de CITEO, de son guide et de ses logos relatifs à l'exploitation de la marque et de la signalétique seront mis à disposition sur le site de l'UNAF.

Il est en effet indiqué : « les instances professionnelles, représentatives de clients et qui sont chargées de centraliser leurs déclarations et contributions (fédérations, syndicats, contrats collectifs, etc.), sont autorisées à transférer la présente licence aux clients qu'elles représentent ».

Pour nous, les apiculteurs cotisants.

Cependant, le transfert de licence à des tiers, apiculteurs, non cotisants à Eco-Emballages, est formellement interdit. Ce qui signifie que seuls les apiculteurs cotisant à l'UNAF ou à une autre structure qui collecte peuvent utiliser et faire imprimer les nouveaux logos « Info Tri » obligatoires désormais sur vos étiquettes.

L'UNAF a envoyé dans ce sens un courrier spécifique aux responsables de structures syndicales traitant et expliquant entièrement cette nouvelle obligation d'étiquetage. Je vous invite à lire dans cette revue l'article précis et détaillé relatif aux différents délais, mentions et obligations légales à imprimer sur l'étiquette (voir page 8).

ONF

L'UNAF travaille et défend ce dossier en concertation avec la Confédération paysanne et le SNA. Une première réunion en septembre dernier prévoyait des tarifs et des contraintes inacceptables pour l'installation de ruches en forêt en prétextant notamment la fameuse « problématique » de la concurrence abeille sauvage-abeille domestique... À la suite de l'importante mobilisation de nos trois syndicats, l'ONF a revu sa copie. Une nouvelle proposition nous a été présentée le 9 septembre dernier, mais elle est encore bien trop éloignée de nos revendications communes pour être acceptable. Une nouvelle réunion de négociation est prévue le 15 octobre, la voix de l'UNAF sera forte et sans détour. Comme toujours, et avant toute chose, notre priorité absolue est la défense de l'abeille et des apiculteurs.

Quimper, capitale européenne de l'apiculture !

L'UNAF et l'Abeille finistérienne invitent toutes les apicultrices et tous les apiculteurs à participer au Congrès européen de l'apiculture organisé en partenariat avec BeeLife et l'EPBA. Cet événement, attendu depuis quatre ans, se déroulera au parc des expositions de Quimper, du 20 au 23 octobre.

Nous aurons enfin le plaisir et le grand bonheur de nous retrouver, dans la convivialité, pour découvrir, dialoguer et partager des expériences.

Tous les sujets qui préoccupent les apiculteurs seront abordés par des scientifiques, des techniciens émérites. Près d'une centaine d'exposants internationaux vous permettront de découvrir les dernières innovations. Les négociants comme les entreprises qui valorisent les différents produits apicoles seront également présents.

Bienvenue à Quimper !

Bienvenue en Bretagne !

